

Le Collectif 45 classes, l'Association des Maires de France 22, l'Association des DDEN 22, la Fédération des Conseils de Parents d'élèves 22 et les organisations syndicales CGT-Éduc'action 22, SNUDI-FO 22, FSU-SNUipp 22, SE-UNSA 22, SUD-Éducation 22 appellent

**élus, parents, enseignants, amis de l'école publique
à venir très nombreux au**

MEETING UNITAIRE

**pour l'annulation des 45 fermetures de classes,
l'annulation des fermetures d'établissements
et l'ouverture de toutes les classes et places nécessaires**

**Amphithéâtre de la fac de Saint-Brieuc
2 avenue Antoine Mazier
le mercredi 5 juin à 18 heures**



Tous les représentants consultés lors des CSA-SD et du CDEN ont voté contre le projet de carte scolaire et exigé l'annulation du plan de 45 fermetures. 35 conseils municipaux ont adopté des délibérations en ce sens. Le 6 février, 300 personnes manifestaient devant la Direction académique. Le 10 février s'est constitué le Collectif rassemblant 46 délégations d'écoles, 5 syndicats, la FCPE et l'association des DDEN. Le 13 février, un nouveau rassemblement à la DSDEN s'est tenu à l'appel du Collectif. Lors des mobilisations, la Direction académique a reçu 51 délégations d'écoles ainsi qu'une délégation du Collectif lui-

même. Les 15 et 22 février, le Collectif a organisé des manifestations à la Préfecture, et le Préfet a accordé deux audiences.

Contrairement au Préfet des Côtes-d'Armor, nous disons qu'il faut sanctuariser l'école. Nous ne pouvons nous résigner à ce que tout s'aggrave, et qu'autant de classes soient fermées dans les années à venir.

La légitimité des demandes des parents, de personnels et d'élus n'est pas à discuter. Il s'agit de l'avenir de nos enfants, il s'agit du droit à l'instruction. Rien ne saurait justifier que nos enfants soient sacrifiés. Pour les écoles rurales comme les écoles de ville, le plan de 45 fermetures de classes doit être annulé, les ouvertures demandées doivent être accordées, d'autant plus qu'il manque 180 places nécessaires pour accueillir tous les élèves en situation de handicap orientés en établissements médicaux-sociaux. Les établissements scolaires doivent être maintenus.

La rentrée ne doit pas se faire dans ces conditions. La ministre a annulé la suppression de 30 % des heures supplémentaires cette semaine, elle peut annuler les 45 fermetures de classes. Tous au meeting pour l'annulation des 45 fermetures de classes, l'annulation des fermetures d'établissements et l'ouverture de toutes les classes et places nécessaires. La Ministre doit nous entendre !